



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET
DU 23 AVRIL 2026

Convocation du 10 avril 2026 par M. Arthur PALMIERI, maire

Etaient présents : Mmes et MM. Gérard CHAPELLE, Eliane CHESSA, Caroline DUBOIS, Stéphanie LIS, Anthony MEYSSONNIER, David MONATTE, Arthur PALMIERI, Claudine RICOUX, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX et David SAINTENAC

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie LIS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 10

Nombre de pouvoirs : 0

Suffrages exprimés : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATION 2026-33 – VOTE DU CFU 2025 – BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE L'ARBRE SAUVAGE

Conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), Arthur PALMIERI, maire, quitte la salle pour le vote du CFU 2025 du lotissement de l'Arbre Sauvage.

Le compte financier unique du budget annexe du lotissement de l'Arbre Sauvage pour l'année 2025 fait apparaître les résultats suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULÉ
RECETTES Réalizations	12 571,05	32 262,72	44 833,77
RECETTES Restes à réaliser	-	-	-
DEPENSES Réalizations	32 262,72	32 262,72	64 525,44
DEPENSES Restes à réaliser	-	-	-
Solde des réalisations	- 19 691,67	-	- 19 691,67
Résultats antérieurs reportés	- 12 571,05	-	- 12 571,05
Solde (investissement) ou clôture (fonctionnement)	- 32 262,72	-	- 32 262,72
Différence entre les restes à réaliser	-	-	-
Résultat cumulé	- 32 262,72	-	- 32 262,72

Monsieur Gérard CHAPELLE, président de la séance, invite le conseil municipal à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte financier unique 2025 du budget annexe du lotissement de l'Arbre Sauvage.

Fait et délibéré à Monlet, le 23 avril 2026

la Secrétaire de séance,



Stéphanie LIS

le Président de la séance,



Gérard CHAPELLE